

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite\\_020 | Réforme, Contre-Réforme.CollectionBoite\\_020-12-chem | Bauny Item\[E. Bauny. Somme des péchés qui se commettent entre tous états - suite\]](#)

## **[E. Bauny. Somme des péchés qui se commettent entre tous états - suite]**

**Auteur : Foucault, Michel**

### **Présentation de la fiche**

Coteb020\_f0442

SourceBoite\_020-12-chem | Bauny

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

### **Références éditoriales**

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 21/10/2020 Dernière modification le 04/05/2021

---

## en fait de Lâxure.

113

si enuoyé des lettres, ou des presens aux fins d'induire à mal, & il faut dire si la personne à qui l'on les adresseoit estoit vierge, si mariée, & combien de fois, car c'est P.m.

7i S'il s'est porté dans les occasions d'offenser Dieu mortellement en cette matiere, comme seroit d'aller aux bals, frequenter les danſes, se licentier à des veuës non nécessaires de femmes, de filles, ou de Comedies pleines d'actions, paroles & gestes impudiques, P. m.

8. S'il a fait des regards impudiques sur ſoy, ou d'autres, peché de meſme qualité, & qui est mortel en ſoy; puis qu'au teſmoignage du Fils de Dieu, voir vne femme pour la conuoiter, c'est auoir ja commis l'adultere en ſon cœur. *Qui viderit mulierem ad concupiscendum eam, iam mœchatus est eam in corde suo*: Toutefois s'arreſter sur la beauté des creatures, & s'y plaire ſans paſſer plus auant, n'est au plus que peché veniel; *Nau. c. 16. num. 11. Sanch. 9. de mar. diſp. 46. n. 22. Leym. lib. 3. ſec. 4. n. 14.* qu'il faut neantmoins euitier, tant pource que Dieu y est offeſé, que dautant que c'est vne planche, pour de là paſſer à la concupiſcence d'icelles; *In quam conſentire deliberatè est peccatum mortale. Arm. verb. impudicitia n. 1. Caiet. tome 1. opuſcul. tract. 14.*

H

8nF  
MSS

pas de verso